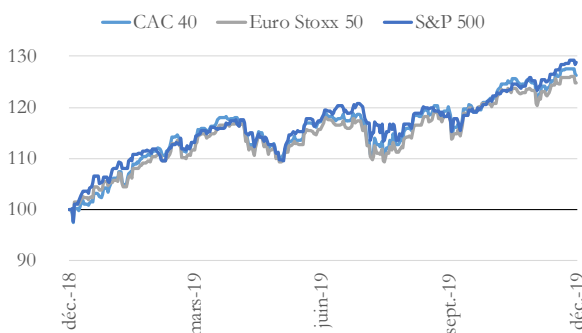




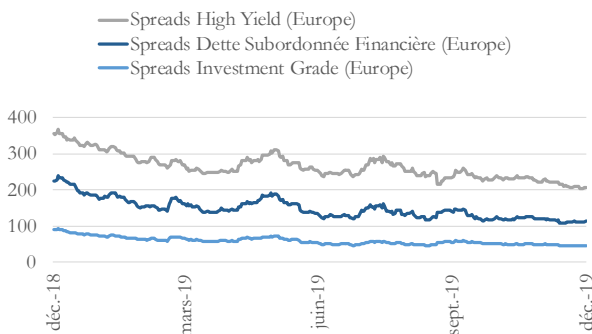
Lettre de la Gestion Patrimoniale Assurantielle : Episode 3

La préservation d'un matelas de plus-values latentes dans les portefeuilles actions

L'année 2019 a été marquée par un formidable rebond des marchés actions (plus de 20% de progression des principaux indices boursiers).



Dans ce contexte, les primes de crédit se sont fortement réduites puisque les investisseurs étaient à la recherche de rendement.



Les conséquences de ces évolutions sont la constitution d'un stock significatif de plus-values latentes obligataires et actions.

Dans un contexte d'incertitude des résultats techniques et de baisse quasi certaine des produits financiers au cours des prochaines années, les assureurs et les mutuelles ont besoin de préserver une partie de ces plus-values.

Cela constitue une garantie sur l'avenir de l'institution. Elle peut ainsi faire face aux aléas techniques et financiers.

A la demande de plusieurs de nos clients et prospects, Acer Finance a développé 4 stratégies permettant de préserver quel que soit le contexte de marché un stock de plus-values latentes.

1. La création d'un fonds de fonds actions
2. Le développement des stratégies de pertes maximales
3. Le recours aux stratégies de couverture
4. La gestion de stratégies à faible volatilité

I- La création d'un fonds de fonds action

La détention en direct de positions diverses sur des actions ou des fonds actions peut constituer un handicap. En effet, tout arbitrage génère un montant conséquent de plus-values réalisées, c'est-à-dire de produits financiers. Naturellement, il diminue d'autant le montant des plus-values latentes, pourtant gage de sécurité pour l'avenir.

Acer Finance est en mesure aujourd'hui de proposer la création d'un fonds par apport de titres (actions ou fonds actions). Grâce aux travaux menés en interne, Acer Finance propose des solutions comptables qui permettent de conserver le stock de plus-values des actifs apportés au fonds.

Ainsi, toutes les restructurations ou arbitrages peuvent être ensuite réalisés sans aucune

conséquence comptable pour la mutuelle. Il est ainsi aisé de mettre en place une stratégie financière sur mesure en fonction des attentes et besoins de nos clients.

Naturellement, Acer Finance vous fournira les états réglementaires dont vous avez besoin, notamment l'inventaire transparisé aux dernières normes Ampere.

Si vous le désirez, Acer Finance est également en mesure de mettre en place une gestion actions vous permettant d'avoir un choc à 22% en termes de SCR actions sur tout ou partie du fonds. La gestion de conviction d'Acer Finance est en effet tout à fait compatible avec ce nouveau dispositif mis en place depuis l'été 2019.

II- Le développement des stratégies de protection contre les pertes maximales

Acer Finance a conclu un partenariat avec AAA lui permettant de recourir aux solutions que ce spécialiste de l'intelligence artificielle au service de la Finance a développées. Nous pouvons ainsi mettre en place la solution adaptée à vos demandes de préservation des plus-values latentes. Vous définissez le niveau minimal de plus-values latentes souhaité et nous implémentons dans un fonds idoine les solutions financières développées par AAA. Le fonds dédié (cf. point I) nous semble à cet égard particulièrement adapté.

III- Le recours à des stratégies de couverture

Acer Finance utilise à des fins de préservation du capital dans le cadre de sa gestion patrimoniale assurantielle des stratégies de couverture.

Les équipes disposent ainsi d'un savoir-faire, de la technicité et des outils nécessaires pour gérer le plus efficacement possible ces stratégies.

En fonction des demandes de nos clients en termes de niveau de protection des plus-values latentes, nous mettons en place la stratégie la moins coûteuse et la plus efficiente. Bien évidemment, le reporting transmis à nos clients détaille toutes ces opérations.

Elle met également à profit les évolutions de la réglementation Solvabilité II sur les produits optionnels pour réduire autant que possible le SCR. Elle optimise ainsi le rendement assurantiel (rendement comptable/SCR).

IV- La gestion de la stratégie à faible volatilité

Acer Finance a dans son ADN une approche visant à réduire la volatilité des portefeuilles qu'elle gère.

Elle permet ainsi à ses clients de bénéficier de très bonnes performances sur des actifs liquides tout en réduisant le risque lié à la volatilité.

Cela lui a permis jusqu'ici de limiter en période de forte volatilité la baisse des plus-values latentes.

Nous contacter :

Thomas Louis

Président Directeur Général
tlouis@acerfinance.com

Thierry Régnier

Conseil en Gestion de Patrimoine
tregnier@acerfinance.com

tél : 01 44 55 02 10